

**SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE**  
**CGT, CFDT, CGT-FO, SUD**

---

**SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE**  
**CGT, CFDT, CGT-FO, SUD**

---

**CR réunion syndicats-enquêteurs / direction du 14 avril 2009**

---

Etaient présents :

Pour la direction : la secrétaire générale; le chef de la CAEMC ; le chef de l'unité méthodologie statistique.

Pour les OS : la CGT, SUD, CFDT, CGT-FO.

Pour les enquêtrices et enquêteurs: Midi Pyrénées, Paca-Languedoc, Rhône Alpes Aquitaine Île-de-France ; Auvergne, Basse Normandie, Lorraine,

### **Enquêtes dans les Zus**

Beaucoup des recommandations faites par le groupe de travail auquel ont participé 3 enquêtrices (voir compte rendu) ont été reprises par la Direction. Nous avons aussi constaté que ce sujet nécessite un approfondissement de questions relevant du domaine de l'Hygiène et la Sécurité :

- les registres d'hygiène et de sécurité sont mal adaptés à la situation géographique des enquêteurs, externes aux établissements ;
- les procédures à mettre en œuvre lors d'agressions, lors de découvertes de situations sociales et morales hors normes au domicile des enquêtés, etc.
- suivi psychologique. Quel suivi proposer, avec quels acteurs, pour une efficacité réelle (en particulier que les enquêteurs fassent véritablement appel à ce suivi, ce qui est très peu le cas aujourd'hui) ;
- exposition professionnelle aux risques infectieux : faut-il préconiser, imposer, réaliser des campagnes de vaccination, effectuer des dépistages systématiques ?

Au fond, il est difficile de trouver des solutions adaptées dans le cadre de nos discussions parce qu'ils portent sur des matières dans lesquelles nous n'avons pas la maîtrise des domaines.

Une réflexion est à entamer afin de traiter ces points dans une instance dédiée dans laquelle il sera possible de solliciter des acteurs du ministère spécialisés qui interviennent dans ce type d'instance, dont des situations peuvent se rapprocher des questions que nous nous posons : douanes, laboratoires, etc. Ils connaissent également les experts par domaine que nous pourrions solliciter ;

Mme Madelin s'est engagée à faire un bilan de la mise en place des mesures ZUS dans un an.

Par ailleurs, en ce qui concerne la future prime d'enquête en dehors du domicile (uniquement dans les ZUS), les chef de DEM qui les refuseront devront se justifier auprès de Jansolin (!) . A suivre, donc.

### **Frais réels**

Plusieurs avancées sur cette question. La Direction va mettre au point rapidement un tableur permettant à chacun de faire la comparaison entre sa fiche de paie actuelle et une fiche de paie frais réels. La Direction a demandé à Bercy de maintenir le système dérogatoire de frais de déplacements, vu que c'est l'Insee qui appliquera le passage au réel sur ses fonds propres. Nous rencontrerons la personne chargée par la direction de l'Insee de réfléchir à toutes ces questions au début juin.

### **Passage au système de paie dit PSOP au 1er janvier 2010**

Le système de paie des enquêteurs sera intégré dans le système général des agents de l'Insee. Cela sécurisera les échéances de paie des enquêteurs, qui interviendront aux mêmes dates que les autres agents (fin du mois). Nous avons souligné le danger que fait courir le passage aux enquêteurs sur 3 plans : date de la paie de décembre, et sur quelle base, risque fiscal (les enquêteurs déclarent actuellement leurs revenus sur les montants touchés de novembre à novembre, or il y aura une paie en décembre), et enfin calcul ultérieur du montant de la paie au 15 du mois et plus au 20 (voire 25) du mois. D'où une transition qui

pourrait être compliquée et douloureuse. Personne (au personnel ou aux enquêtes) n'avait pensé à signaler à Mme Madelin le problème fiscal (!!!!!). Ca en dit long.

### **Problèmes juridiques / travail le dimanche / utilisation du vélo**

La direction a annoncé la sortie d'une note stipulant que le travail d'enquête n'est pas autorisé le dimanche ni le 1er mai : elle s'appuie sur le fait qu'il ne faut pas + de 6 jours de suite de travail. Le travail les autres jours fériés restera donc possible. Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté par rapport au travail de collecte des prix, nous avons demandé une note qui spécifie que la consigne sur les jours de collecte (pas de relevé de prix les jours fériés) soit bien rappelée.

Pour l'utilisation du vélo la direction explicitera également dans une note qu'il faut une assurance (ou complément d'assurance) professionnelle pour l'utiliser tout au long d'une journée de travail. Nous avons demandé qu'une médiation ait lieu par la direction de l'Insee au niveau de l'Agence de contrôle des assurances afin que personne n'ait de surcoût à ce sujet.

La direction s'est engagée, par ailleurs, à mobiliser plus d'énergie et à interpeler en haut lieu au sujet des clés ou des cartes d'accès dans les immeubles sécurisés.

### **Menaces sur la paie des enquêteurs en mouvement**

En toute fin de réunion, la secrétaire générale a menacé de ne plus payer les questionnaires retardés. Devant une levée de bouclier unanime des organisations syndicales et des enquêteurs, elle a reculé et nous a envoyé plus tard, ainsi qu'aux directions régionales, le message suivant :

*" Le dialogue social de ce jour a traité le problème des conséquences sur les opérations statistiques du mouvement de protestation des enquêteurs qui se traduit par une transmission le dernier jour de la période de collecte ou de la période prise en compte pour la rémunération.*

*Les retombées sur la qualité sont réelles (pas de relance, pas d'enquêtes non répondants, apurements précipités). Elles peuvent aller dans certains cas jusqu'à rendre inexploitable la donnée collectée.*

*En conséquence, il a été annoncé que la partie des questionnaires inexploitables ne serait pas rémunérée. Néanmoins, l'application concrète de cette procédure se heurte à un certain nombre de difficultés à la fois sur le plan juridique et sur le plan statistique. Une réflexion sera conduite dans les jours à venir. Cette mesure ne sera donc pas appliquée pour les opérations réalisées sur le mois d'avril.*

*Si elle devait être appliquée par la suite, nous vous en informerons suffisamment à l'avance pour que les enquêteurs soient avertis des conséquences de leur mouvement."*

Nous attendons donc sa note écrite pour discuter dans les réseaux les formes d'action à poursuivre pour ne pas mettre en péril la rémunération des enquêteurs participant au mouvement.

Ces menaces entrent dans le cadre de la politique actuelle de la Direction visant à intimider des agents des établissements de l'Insee participant aux mouvements qui ont lieu régulièrement depuis l'annonce du projet de délocalisation. La prochaine conférence téléphonique des délégués aura lieu le 29 avril de 13H à 14H30, et permettra de mettre une stratégie au point, afin de rester mobilisés!

Vu les menaces de la Direction, la réunion s'est terminée ainsi. Le point prévu sur le texte du groupe de travail sur la qualité des enquêtes n'a pas eu lieu.

Au total donc, comme d'habitude, des avancées et des menaces. On reste mobilisés !

Paris, le 16 avril 2009